

FEDERATION VAUDOISE DES
JEUNESSES CAMPAGNARDES

Monsieur
Claudio DELLA PUPPA
Av. du 24 janvier 2

1004 LAUSANNE

Cugy et Cossonay, 16.12.94

Monsieur,

Nous avons bien reçu vos lettre du 4 août et 24 novembre 1994 et vous prions d'excuser le retard pris pour vous répondre.

Si nous ne contestons en aucune façon votre facture totale, nous sommes par contre surpris du montant de l'acompte demandé. En effet, il avait été prévu que la liaison avec notre fichier central serait finalisée et opérationnelle à fin 1993. Nous devons donc constater un retard important. D'autre part, notre commission informatique vous a fait parvenir par deux fois les disquettes que vous aviez demandées et qui devaient vous permettre d'aller de l'avant.

Nous avons informé notre Comité Central de la situation et ce dernier, en connaissance de cause, a décidé de verser la somme de fr. 2'500.- comme acompte. Vous recevrez ce montant ces prochains jours. Le Comité Central vous prie de faire diligence pour que le programme tir soit relié et opérationnel avec notre fichier central d'ici au 30 avril 1995. Votre facture finale sera alors réglée dans les meilleurs délais.

Nous sommes certains que vous comprendrez la position de notre Comité Central et nous espérons que notre collaboration trouvera un résultat fructueux pour les deux parties.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, nos salutations les meilleures.

FEDERATION VAUDOISE DES JEUNESSES CAMPAGNARDES
Le Président central


Eric Loup

Le Caissier central


André Challet

Copie à: Comité Central/Comm. tir et informatique